

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE L'ABONNEMENT

1. Définitions

Abonné/vous : désigne l'utilisateur de l'Application qui active l'Abonnement.

Abonnement : désigne l'abonnement proposé par Atlante dans sa propre Application qui permet de bénéficier d'une réduction sur le tarif de charge dans des circonstances spécifiques, telles que définies ci-après.

App : désigne l'application mobile myAtlante.

Atlante/nous : désigne Atlante France SAS, société de droit français à associé unique, sous la direction et la coordination de NHOA S.A., dont le siège social est situé en France, à Paris, 40 rue La Boétie, numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris 911 482 628, au capital social de 38 600 000,00 euros entièrement libéré, e-mail info@atlante.energy.

Compte : désigne le compte créé par l'Abonné pour activer et gérer son Abonnement.

EVC : désigne les infrastructures de recharge pour véhicules électriques commercialisées sous la marque Atlante et/ou exploitées par tout membre de ChargeLeague (Ionity GmbH, Fastned B.V. et Electra S.A.S.) ou Powerdot S.A. éventuellement disponibles en France, en Espagne et en Italie.

Frais d'Abonnement : désigne le prix de l'Abonnement, tel que détaillé à l'article 4 ci-dessous.

Mode de paiement : désigne le mode de paiement choisi par l'Abonné pour régler l'Abonnement.

T&C : désigne les présentes Conditions Générales détaillant l'utilisation et les fonctionnalités de l'Abonnement.

2. L'Abonnement

L'Abonnement est incessible et personnel et ne peut être utilisé que par l'Abonné.

Un Abonné n'est autorisé à effectuer qu'une seule session de recharge de véhicule électrique à la fois. Les sessions de charge simultanées utilisant le même Abonnement ne sont pas autorisées. L'utilisation abusive de l'Abonnement constitue une violation des présentes T&C.

L'Abonnement n'est valable que pour le véhicule électrique spécifique, tel que défini ci-dessus. Il est expressément interdit à l'Abonné d'utiliser l'Abonnement et les remises spécifiques prévues à l'article 4 ci-dessous sur des infrastructures de recharge qui n'appartiennent pas à l'EVC et/ou en faveur d'infrastructures tierces.

Il est entendu que dans le cas où l'Abonné utilise l'App sur des infrastructures qui ne sont pas des EVC, les tarifs ordinaires prévus pour cette infrastructure de recharge spécifique, tels qu'ils sont publiés dans l'App de temps à autre, s'appliquent.

3. Durée de L'Abonnement

L'Abonnement peut être activé en achetant et en activant l'Abonnement par l'intermédiaire de l'App et en ajoutant un Mode de Paiement valide. Les Frais d'Abonnement seront facturés immédiatement lors de l'activation et ensuite le même jour numérique de chaque mois suivant.

Si l'Abonnement est activé un jour numérique qui n'existe pas dans le mois suivant (par exemple, s'il est activé le 31 janvier), l'Abonnement sera renouvelé le dernier jour disponible du mois suivant (par exemple, le 28 février, ou le 29 février dans une année bissextile).

Chaque période d'Abonnement dure du jour de l'activation jusqu'au jour précédant le renouvellement suivant, ce qui donne des périodes d'Abonnement variant entre 28 et 31 jours selon les mois.

Une fois activé, l'Abonnement sera automatiquement renouvelé chaque mois jusqu'à résiliation. L'Abonné peut résilier l'Abonnement par l'intermédiaire de l'Application à tout moment. En cas de résiliation, l'Abonnement restera effectif jusqu'à la fin de la période d'Abonnement en cours et ne sera pas renouvelé par la suite.

Sans préjudice des droits statutaires de l'Abonné, Atlante peut, sans préavis, suspendre ou annuler temporairement ou définitivement le compte de l'Abonné et l'Abonnement concerné ou imposer des limites ou restreindre l'accès de l'Abonné à tout ou partie du compte de l'Abonné ou de l'Abonnement :

- si l'abonné viole, ou si Atlante pense raisonnablement que l'abonné est sur le point de violer, les présentes T&C et/ou les conditions d'utilisation de l'application ;
- en réponse à des demandes des forces de l'ordre ou d'autres agences gouvernementales dans le cadre d'une procédure légale valide ; et/ou
- en raison de questions ou de problèmes techniques ou de sécurité inattendus.

4. Frais, remises et paiements

Les Frais d'Abonnement ont un coût fixe de 9,99 EUR TTC par mois et seront débités du Mode de Paiement de l'Abonné au moment de la souscription et, par la suite, chaque mois. Après chaque paiement, l'Abonné recevra le reçu correspondant.

Nous pouvons exceptionnellement réduire les Frais d'abonnement mensuels dans le cadre d'initiatives promotionnelles menées dans l'App à des périodes spécifiques. Toute réduction de la redevance d'Abonnement sera communiquée à l'avance par Atlante.

L'Abonnement permettra à l'Abonné d'accéder à une réduction spécifique sur le prix de facturation publié dans l'App pour l'EVC.

Si un paiement pour l'Abonnement n'est pas réglé avec succès, en raison d'une expiration, de fonds insuffisants ou autre, nous nous réservons le droit de suspendre l'accès de l'Abonné au service jusqu'à ce que nous ayons débité avec succès une Mode de Paiement valide.

De plus, l'Abonnement permet à l'Abonné de gagner des Green Gems, sous réserve des conditions générales des offres promotionnelles en vigueur à tout moment, telles que détaillées via le lien suivant : <https://atlante.energy/myatlante-app/>. Les Green Gems peuvent être utilisés sur toutes les bornes de recharge de la marque Atlante ainsi que sur les bornes de recharge de la marque Powerdot situées en France, conformément aux conditions générales en vigueur.

5. Communications

En acceptant les présentes T&C, l'Abonné accepte de recevoir périodiquement des courriers électroniques relatifs à la Souscription, à son utilisation et à ses fonctionnalités.

6. Droit de rétractation

6.1 Chaque Abonné a le droit de se rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, l'Abonné doit nous notifier (Atlante France SAS, 40 rue La Boétie, Paris 75008, numéro vert : +33805080002, ou numéro payant pour les appels depuis l'étranger +33183750725, adresse email : support.france@atlante.energy) sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-dessous mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que l'Abonné transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

6.2 En cas de rétractation de la part de l'Abonné du présent contrat, nous lui rembourserons tous les paiements reçus de sa part sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de la décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que l'Abonné a utilisé pour la transaction initiale; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour l'Abonné. Si l'Abonné a demandé de commencer la prestation de services pendant le délai de rétractation, l'Abonné devra nous payer un montant proportionnel à ce qui lui a été fourni jusqu'au moment où il nous a informé de sa rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

6.3 Modèle de formulaire de rétractation :

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention d'Atlante France SAS, 40 rue La Boétie, Paris 75008, support.france@atlante.energy

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

7. Loi applicable et lieu de juridiction

Les présentes T&C sont régies et interprétées conformément aux lois françaises.

Il est fait référence à l'annexe 2 des conditions d'utilisation de l'App qui sont à considérer comme faisant partie intégrante des présentes T&C.

8. Contacts

Pour toute aide ou question relative à l'Abonnement, l'Abonné peut contacter Atlante au Support Client aux numéros de téléphone et e-mail suivants :

+33805080002 numéro sans frais pour les appels vers le réseau fixe

+ 33183750725 pour les appels à partir du portable en France

E-mail: support.france@atlante.energy

Pour plus de clarté, pour toute aide ou question concernant l'EVC, veuillez-vous référer aux numéros affichés sur l'EVC spécifique elle-même.

9. Dispositions finales

Atlante peut, de temps à autre, modifier et mettre à jour les présentes T&C.

Les présentes T&C n'excluent ni ne limitent aucun des droits de l'Abonné dans le pays de résidence qui ne peuvent faire l'objet d'une dérogation par la loi. Si une disposition des présentes T&C est jugée invalide, les autres dispositions ne seront pas affectées et la disposition non valable sera remplacée par une disposition valide qui se rapproche du résultat et de l'objet des présentes T&C.

Pour tout ce qui n'est pas expressément mentionné dans les présentes T&C, il est fait référence aux conditions d'utilisation et à la politique de confidentialité de l'App acceptées par l'Abonné et disponibles au lien suivant :

- Conditions d'utilisation : <https://atlante.energy/wp-content/uploads/2026/04/GCU-App-Atlante-FR-14.04.2026.pdf>
- Politique de confidentialité : https://atlante.energy/wp-content/uploads/2025/07/Privacy-note_myAtlante_app_-FR_july25.pdf

DERNIERE MISE A JOUR 27/04/2026